



ACADÉMIE RÉGIONALE DE POLICE DE BRUXELLES

(Brussels Police Academy)

Adresse courrier: rue du Planeur 10 - 1130 Bruxelles

APPEL A CANDIDAT(E)

**1 SPÉCIALISTE EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE SANS ARME A
FEU/SPORT (H/F/X) – INSPECTEUR DE POLICE
MONITEUR(-TRICE)S / CHARGÉ(E)S DE COURS**

TEMPS PLEIN

Par détachement structurel ou assimilé conformément à l'AR du 26/03/2005 – Art. 21, §1er, 4°

Offre d'emploi à temps plein au sein du rôle linguistique français et néerlandais :

1 SPÉCIALISTE EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE SANS ARME À FEU (FR - NL)

Missions :

- **Dispenser des formations** en « Maîtrise de la violence » **tant théoriques que pratiques**
- **Collaborer** avec le Coordinateur et ses collègues de la Cellule "Maîtrise de la violence" **à la bonne organisation des formations** au sein de l'A.R.P.B.
- **Assurer la bonne gestion administrative** de la Cellule "Maîtrise de la Violence" ainsi que des promotion aspirants (représentation à des réunions, mises à jour des supports de cours...).
- **Assurer la fonction d'évaluateur** (corrections de tests, évaluations, examens pratiques et théoriques, carré décisionnel et jeux de rôle...).

Groupe-cible :

- Formations de base d'Agent/Inspecteur de police.
- Formations continuées et fonctionnelles.

Objectif et contenu des formations :

Cfr. dossiers d'agrément et programmes des formations concernées.

Début de la charge de cours : Dès que possible

Durée du détachement :

- 1 an
- Sans période de stage

Remarque : Prolongation éventuelle sous réserve d'approbation budgétaire

Profil recherché :

- Être **membre en activité de service du cadre opérationnel de la police intégré structurée à deux niveaux** ;
- Revêtir le grade d'**Inspecteur de police** ;
- **Disposer du brevet « Spécialiste en Maîtrise de la violence – aptitudes physiques de contrainte sans arme à feu » (le brevet « Spécialiste en Maîtrise de la violence – aptitudes physiques de contrainte avec arme à feu » est un atout)** ;
- Être **titulaire du brevet formateur** (EDA n°2857) ou être disposé(e) à l'obtenir ;
- Avoir le permis **« Chauffeur Permis D »** ou être disposé à suivre la formation ;
- Être disposé à suivre **toute formation utile** à la fonction au sein de l'équipe ;
- Être titulaire du **brevet « Didactique de base à l'usage des chargé(e)s de cours »** (EDA 1440) ou un autre titre pédagogique est un atout ;
- Une **expérience dans le domaine de la formation** et/ou une **formation pédagogique** préalable est un atout ;
- **Ne pas avoir obtenu de mention finale « insuffisante »** lors des deux dernières évaluations de fonctionnement professionnel ;
- Disposer de **connaissances et d'une expérience pratique approfondies** des matières à enseigner ;
- **Être bilingue F/N** ou avoir une bonne connaissance de la seconde langue est un plus ;
- Suppléer l'équipe dans les cours de sport au besoin..

Introduction des candidatures :

Cette offre vous intéresse ? Vous voulez contribuer activement à la formation des futurs policiers ?

Introduisez votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation, copie des brevets et certificats précités, avis de l'autorité hiérarchique) auprès du Directeur de l'Académie Régionale de police de Bruxelles via l'adresse suivante :

EPS.BPA.Recruitment@police.belgium.eu au plus tard le 30/09/2025

La sélection se fera sur base du dossier de candidature et d'un entretien portant sur les connaissances et compétences professionnelles en lien avec la fonction, l'expérience dans le domaine de la formation, la motivation, les capacités de communication, la disponibilité et l'avis de l'autorité hiérarchique.

*N.B. : En cas d'engagement : Un **accord écrit** de votre autorité hiérarchique sera demandé.*